



Le mot de Patrick Nonin

Mesdames, Messieurs, chers administrés,

Comme vous avez pu le constater, notre village a fait la une des journaux et de nombreux reportages lui ont été consacrés en 2017. La conséquence directe a été une fréquentation record. Nohant-Vic est un des trois sites les plus visités dans l'Indre; il semblerait que nous approchions les 40 000 visiteurs.

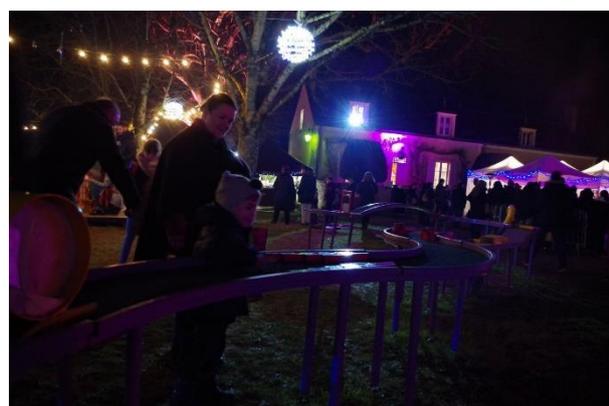
L'équipe municipale est donc plus motivée que jamais pour œuvrer sans compter pour que notre village soit propre, agréable et accueillant.

Vous allez découvrir dans ce Péliau, un condensé des quatre années écoulées, et il faut bien avouer que nous n'avons pas vu le temps passer. Bien sûr il reste énormément de choses à réaliser, et nous allons pour cela intensifier nos efforts.

Si vous le souhaitez, mon équipe municipale et moi-même, vous donnons rendez-vous dans la salle polyvalente de Vic **le vendredi 19 janvier prochain dès 19 heures** pour les traditionnels vœux suivis du verre de l'amitié. Nous pourrons à cette occasion échanger autour des sujets qui vous intéressent.

Dans l'attente de vous rencontrer prochainement je vous souhaite Nohant-Vicoises, Nohant-Vicois, chers administrés, tous mes vœux de bonheur, de santé et de réussite pour 2018.

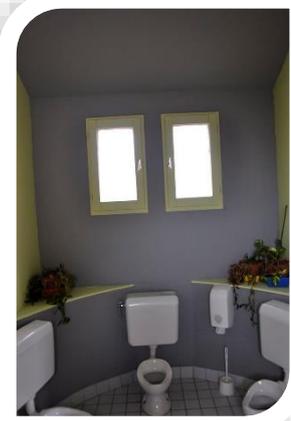
Le Maire de NOHANT-VIC.



2014



Peintures logement



Sanitaires de l'école



Tondeuse



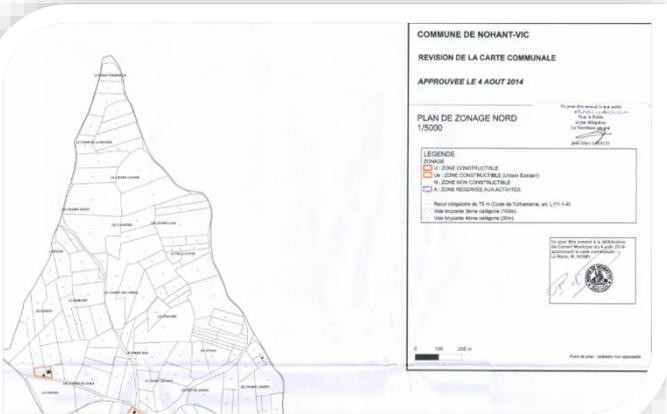
But



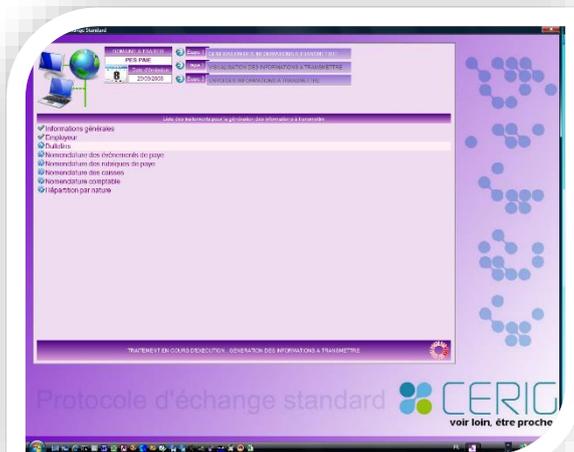
Tronçonneuse



Portant



Révision carte communale



Logiciel comptable

Conseil Municipal du 7 juillet 2017

Présents : Patrick NONIN, Corinne CHENET, Hervé DESTERNES, Frédéric LANGLOIS, Martine AUGENDRE, Christine BAHI, Maryline JOUBERT, Cécile PATUREAU, Yvon BONAZZI, Philippe BERTRAND

Secrétaire de séance : Philippe BERTRAND

Présentation d'une décision du Maire prise par délégation :

Signature d'un avenant au marché de la nouvelle mairie avec l'entreprise Poulain de 1741.50 € HT, correspondant à une moins-value de 747, 50 € HT de végétaux non plantés et une plus-value de 2 489,00 € HT de travaux de raccordements

Les délibérations :

Délibération pour fixer les nouveaux tarifs du repas de cantine à compter du 1^{er} septembre à 2,75 € par enfant et 4,80 € par adulte

Adopté à l'unanimité

Délibération pour refacturer la consommation électrique durant les travaux de la nouvelle mairie à l'Entreprise Pereira pour un montant de 123,21 € TTC

Adopté à l'unanimité

Délibération pour une décision modificative au budget concernant la borne de charge électrique de Nohant, initialement affectée au compte 2181(dépense d'acquisition)et transférée au compte 2041512 (fond de concours) pour 2 000,00 € ; ce montant sera amorti en une seule fois au budget 2018 :

Adopté à l'unanimité

Mairie : 02 54 31 01 07

Agence Postale : 02 54 31 01 02

Office du Tourisme : 02 54 06 97 06

Questions diverses :

- ✚ Point sur les divers travaux engagés sur la commune : fin du chantier éolien, enfouissement à Nohant avec les tranchées en cours par Orange, demande de remise en état route du Moulin Neuf au Syndicat des Eaux de la Couarde
- ✚ Point sur les réunions : réunion SCOT, réunion à la sous-préfecture pour le dépôt des tableaux Raoul Adam à Nohant, visite DDT pour la sécurité à Vic, conseil de la Communauté de Communes, conseil du RPI, visite du CAUE pour le projet de voie verte et du Grand Vignoble
- ✚ Point sur les travaux d'enfouissement des lignes électriques et téléphones à Nohant : 3 poteaux ont été retirés sur les 5, en attente de l'intervention d'Orange pour le passage des câbles
- ✚ Acquisition d'une parcelle à La Planche : échange sur son aménagement
Séance levée à 19H30.

N° appel urgence : 112

SAMU : 15

Police : 17

Pompiers : 18

Centre Hospitalier : accueil
216, avenue de Verdun - Châteauroux
Tél : **02 54 29 60 00**

2015



Bornage des lots



Voirie



Souffleur



Congélateur cantine



Pompe à chaleur



Chauffe-eau école



Portant tables



Décorations de Noel

Conseil Municipal du 1^{er} septembre 2017

Présents : Corinne CHENET, Hervé DESTERNES, Frédéric LANGLOIS, Martine AUGENDRE, Christine BAHY, Maryline JOUBERT, Cécile PATUREAU, Yvon BONAZZI, Philippe BERTRAND

Absent, excusé : Patrick NONIN

Secrétaire de séance : Philippe BERTRAND

Présentation d'une décision du Maire prise par délégation :

- ✚ Achat de panneaux de signalisation (sens interdit, plaque de rue) auprès de la Signalétique Vendômoise pour 639,50 € HT

Les délibérations :

Délibération suite à 2 demandes de subvention (Jardins de l'Espersévérance et Secours Catholique) :

Refusé à l'unanimité

Délibération pour déléguer au Maire la création d'une régie municipale de recettes pour la vente des tickets de cantine :

Adopté à l'unanimité
dans ce semestre, sera mis en place une vente de tickets de cantine ; elle remplacera la facturation mensuelle

Délibération pour admettre des créances en non-valeur pour un montant de 3 396,64 €, sur proposition de la trésorerie :

Adopté à l'unanimité

Délibération pour transférer 42 603,36 € du compte 6541 « créances admises en non-valeur » au compte 6817 « dotations aux dépréciations des actifs circulants », afin d'anticiper les créances dues par l'ancien boulanger et qui seront à admettre en non-valeur dans quelques années.

Adopté à l'unanimité

Délibération pour participer au Fonds d'Aide aux Jeunes en difficultés créé par le Conseil Départemental de l'Indre

Adopté à l'unanimité

Questions diverses :

- ✚ Point sur la modification le régime indemnitaire des agents communaux par la mise en place du RIFSEEP (nouvel outil indemnitaire de référence qui remplace la plupart des primes et indemnités existantes)
- ✚ Discussion sur la mise en place de panneaux incitant au don d'organes par l'association du Cercle Bleu : 8 contre, 1 pour
- ✚ Point sur l'enfouissement à Nohant : des travaux de remise en état restent à réaliser
- ✚ Point sur les travaux de raccordement de la ligne Orange à l'Agence Postale : difficultés pour coordonner les travaux entre le prestataire des travaux et Orange
- ✚ Mise en place d'une ligne téléphonique à la salle des fêtes
- ✚ Cantine : ventilateur changé sur l'armoire réfrigérée, mise en place d'un cadenas sur le congélateur
- ✚ Ecole : mise aux normes électriques, travaux de peinture et revêtement mis pendant l'été
- ✚ Point sur le projet de voie verte et du Grand Vignoble : visite du responsable du service environnement du département de l'Indre en vue du classement « espace naturel sensible » de la partie Grand Vignoble
- ✚ Les travaux du reste du 1er étage de la mairie et salle des associations commencent le 6/09
- ✚ Le tracteur de la commune est équipé d'un chargeur avant
- ✚ Broyage en cours des chemins vers La Planche
- ✚ Ouverture d'un nouveau commerce à Vic dans les locaux de l'ancienne mairie : l'Institut de Beauté Rêv' A des Sens ouvrira ses portes lundi 11 septembre
- ✚ Le repas des anciens aura lieu dimanche 1er octobre

Séance levée à 22H30.

2016



Viabilisation Sablières



Chauffage électrique école



Barrières



Bancs



Vitrine école



Défibrillateur



Nouvelle mairie



Nouvelle mairie

Conseil Municipal du 6 octobre 2017

Présents : Patrick Nonin, Corinne CHENET, Hervé DESTERNES, Frédéric LANGLOIS, Martine AUGENDRE, Christine BAHY, Cécile PATUREAU, Yvon BONAZZI, Philippe BERTRAND

Absente, excusée : Maryline JOUBERT

Secrétaire de séance : Philippe BERTRAND

Les délibérations :

Délibération pour donner autorisation à Monsieur le Maire de signer un avenant au bail concernant l'attribution de l'ancien bureau du maire sis dans l'ancienne mairie aux locataires du logement communal attenant :

Adopté à l'unanimité

Délibération pour décider de la création d'un ossuaire dans le cimetière de Vic :

La création d'un ossuaire permettra d'être en conformité avec la législation et pouvoir lancer la procédure de reprises de sépultures dans le cimetière de Nohant

Adopté à l'unanimité

Délibération pour accepter la demande de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLET) concernant le transfert de charges de la halte-garderie de La Châtre à la communauté de communes La Châtre-Sainte-Sévère :

Rejeté (4 contre, 1 pour, 4 abstentions)

Le conseil municipal propose que la répartition des charges soient faites entre les communes, a due proportion du nombre d'enfants fréquentant la halte-garderie

Délibération pour nommer un titulaire et un suppléant à la CLECT :

Titulaire : Frédéric Langlois

Suppléant : Patrick Nonin

Adopté à l'unanimité

Délibération pour fixer la redevance annuelle d'occupation du domaine public pour Orange :

Réseau souterrain : 38,05 € / km

Réseau aérien : 50,74 € / km

Le produit de la redevance s'élève à 1 269,13 €

Adopté à l'unanimité

Les délibérations (suite) :

Délibération pour réaliser les travaux de toiture de la forge :

La subvention au titre du Fonds Patrimoine du Département de l'Indre pouvant atteindre 35 % du coût des travaux réalisés, la commission urbanisme a donné un avis favorable à la réalisation des travaux en 2018, le plan de financement prévisionnel s'établissant à 9 282,38 € au titre de la subvention du département et 17 238,70 € en fonds propres.

Adopté à l'unanimité

Décision modificative suite à l'attribution de la dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) de 25 207,71 € demandée pour les travaux du 1^{er} étage de la Mairie :

Adopté à l'unanimité

Questions diverses :

-  Travaux à mener pour la rénovation des sanitaires de la salle des fêtes dans le cadre du Fonds d'Action Rurale
-  Point sur les travaux :
 - l'enfouissement à Nohant : des travaux de remise en état restent à réaliser
 - raccordement de la ligne téléphone + internet à l'Agence Postale
 - remise en état d'une ligne électrique suite au dégât dus aux travaux de raccordement du champ éolien
 - état d'avancement des travaux du 1^{er} étage de la mairie
 - étude SDEI sur la consommation électrique

Questions diverses conseil municipal du 6 octobre 2017(suite) :

✚ Point sur les travaux restant à réaliser par la Communauté de Communes concernant l'électrification de l'église de Nohant

✚ Point sur les réunions et rendez-vous : assemblée générale des maires ruraux, réunion du Pays de La châtre sur le PLUI et le SCOTT, requalification des chemins de randonnées, projet de création du Parc Naturel Régional, Marché de Noël à Nohant (16 et 17 décembre), signature chez le Notaire pour la vente de la parcelle rue des Sablières, réunion de la commission voirie

Séance levée à 22H30.

Conseil Municipal du 26 octobre 2017

Présents : Patrick Nonin, Corinne CHENET, Hervé DESTERNES, Frédéric LANGLOIS, Martine AUGENDRE, Christine BAHY, Cécile PATUREAU, Yvon BONAZZI, Philippe BERTRAND

Absents, excusés : Maryline JOUBERT, Hervé DESTERNES, Philippe BERTRAND, Christine BAHY

Secrétaire de séance : Corinne CHENET

Convention d'adhésion au service éclairage public du SDEI : en vue des travaux d'enfouissement de réseaux dans les hameaux, le SDEI propose de profiter de ces travaux pour prévoir des réseaux d'éclairage public. Dans ce cadre, le SDEI propose un service, gratuit, de conseil et de soutien technique pour aider les communes. L'adhésion à ce service se concrétise par la signature d'une convention, impérativement avant le 1er novembre 2017.

Adopté à l'unanimité

Question diverse :

Aucun sujet abordé.

Une équipe à votre service



La Mairie est ouverte :

le matin :
lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi :
9h à 12h
l'après-midi :
lundi et vendredi de 13h30 à 17h00

L'agence Postale est ouverte :

le lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi
de 9h30 à 12h00

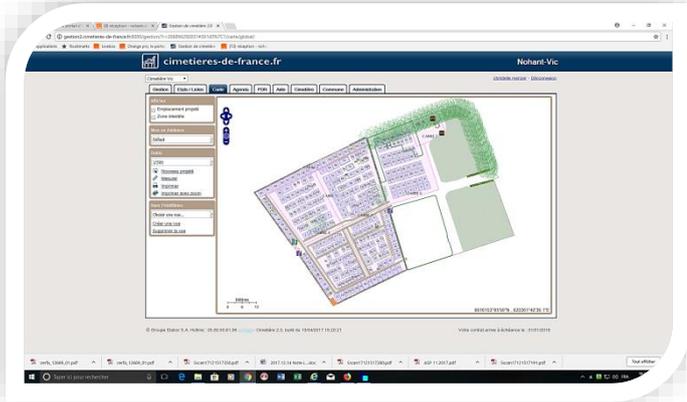


2017



Pompe à chaleur logement

Nouvelle mairie



Logiciel cimetière



Sécurité école



Lave-vaisselle école



Parcelle bord de l'Indre



Voirie



Chargeur tracteur

Conseil Municipal du 10 novembre 2017

Présents : Patrick NONIN, Corinne CHENET, Hervé DESTERNES, Frédéric LANGLOIS, Christine BAHY, Cécile PATUREAU, Yvon BONAZZI, Philippe BERTRAND

Absentes, excusées : Martine AUGENDRE, Maryline JOUBERT,

Secrétaire de séance : Philippe BERTRAND

Les délibérations :

Délibération pour les travaux de la salle des fêtes :

Afin de rendre les sanitaires de la salle des fêtes conformes aux normes d'accessibilité, et afin de réaliser des économies d'énergie, différents travaux sont envisagés en 2018. Le coût estimé serait de l'ordre de 43 333€HT. Le plan de financement prévisionnel pourrait être le suivant : FAR 40%, DETR 40%, fonds propres 20%. La société Crescendo a été retenue pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage.

Adopté à l'unanimité

Délibération pour autoriser Monsieur le Maire à signer la convention avec le SDEI pour l'enfouissement des réseaux à La Grande Planche et inscription au budget 2018 :

Les travaux seront sous la maîtrise d'œuvre du syndicat Départemental d'Énergie de l'Indre (SDEI) et subventionné par l'organisme à 80 %

Adopté à l'unanimité

Délibération pour la mise en place du nouveau régime indemnitaire RIFSEEP :

Suite à l'avis favorable du comité technique sur le projet de délibération concernant la mise en place du RIFSEEP, la délibération est adoptée à l'unanimité

Délibération pour créer un poste d'adjoint-technique :

En vue du départ d'un agent communal à la retraite, sera lancée une offre de recrutement auprès du Centre de Gestion dès décembre.

Adopté à l'unanimité

Délibération pour fixer le tarif de vente de foin:

Le tarif 2017 de la vente de foin est fixé à 100 € pour le pré communal de Nohant

Adopté à l'unanimité

Délibération pour approuver la motion de l'association des Maires Ruraux demandant une loi sur les communes et la ruralité :

Adopté à l'unanimité

Questions diverses :

Point sur les travaux :

- finition de l'enfouissement à Nohant, installation par la CDC d'une gâche électrique à la porte de l'église côté domaine George Sand
- fin des travaux du 1er étage de la mairie
- mise en place de l'ascenseur (27/11/17)
- projet de pose d'un panneau « impasse » route de La Chassigne

 Point sur les réunions et rendez-vous :
commission environnement de la CDC, réunion du centre de gestion (compte personnel d'activité, déontologie, offre de formation), réunion avec l'Unité Territoriale de La Châtre sur l'état et le classement de la voirie, réunion SCOT, réunion pour le fonds patrimoine, point avec le SDEI sur l'éclairage public, présentation d'une nouvelle offre pour le photocopieur et le matériel de bureau

 Réalisation des entretiens professionnels des agents communaux

 Depuis le 1er novembre les PACS peuvent être enregistrés, modifiés, supprimés en mairie, par l'officier d'état-civil, et ce, à la place des greffes des tribunaux

 Présentation du rapport établi par la Direction de l'Aménagement du Territoire du Département de l'Indre, sur le projet communal « ancien vignoble et sentier reliant Vic à Nohant »

Séance levée à 22H30.

Du changement à l'école :

Après 18 ans passés à l'école maternelle de Nohant-Vic, Mme Renaud, plus connue sous le nom de « Maîtresse Florence » nous a quittée en juillet 2017 pour partir à la rencontre d'autres enfants.

Une nouvelle maîtresse est arrivée pour la remplacer en septembre : Mme Chaussé Stéphanie, qui enseigne dans la classe des moyens et des grands.

Mme Trillaud, ATSEM à la maternelle a pris sa retraite au printemps dernier. Que de changements pour les enfants !

Au revoir Florence et Geneviève, et bienvenue Stéphanie !



Présents : Patrick NONIN, Corinne CHENET, Hervé DESTERNES, Frédéric LANGLOIS, Martine AUGENDRE, Christine BAHI, Maryline JOUBERT, Cécile PATUREAU, Yvon BONAZZI, Philippe BERTRAND

Secrétaire de séance : Philippe BERTRAND

Décisions du Maire prises par délégation :

- ✚ Décision de solliciter le FAR 2018 et la DETR 2018 pour les travaux de la salle des fêtes
- ✚ Décision de solliciter le FIPHFP (fond pour l'accessibilité au travail) pour la 1ère tranche des travaux de la nouvelle mairie. Le fond a été accordé et versé : 17 673 €
- ✚ Décision d'acheter des rayonnages pour les archives communales : 1 950 € TTC
- ✚ Décision d'acheter une porte acier pour le dépôt des cantonniers : 1 050€ TTC, la porte permettra une sécurisation du local contenant l'outillage

Délibération pour fixer le taux d'attribution de l'indemnité de la nouvelle Trésorière à 25 %

Il s'agit d'une indemnité pour conseil et aide à la préparation du budget
Adopté à l'unanimité

Questions diverses :

- ✚ Point sur les divers travaux engagés sur la commune : fin des travaux salle des associations du 1er étage, les radiateurs restent à brancher
- ✚ L'Association des maires ruraux de France (AMRF) demande à ce que l'échelon d'exercice des compétences des services d'eau et d'assainissement soit laissé à l'appréciation des communes, dans l'intérêt des habitants et d'un prix raisonnable de l'eau, les élus de Nohant-Vic vous invitent à signer la pétition en ligne

Questions diverses (suite) :

- ✚ Point sur les réunions : cérémonie du 11 novembre, réunion annuelle du SDEI à Ste-Sévère, rendez-vous avec Mr Moreau de l'unité territoriale pour le projet de déplacement des limite d'agglomération à Vic afin de réduire la vitesse, commission tourisme de la CDC, arbre de Noël de la CDC, commission environnement de la CDC, rendez-vous avec le SDEI pour l'éclairage à Nohant et les bornes rétractables, rdv avec l'inspecteur d'académie.
- ✚ Pose d'un accès en pente douce du point propre route du Persil
- ✚ Avis favorable de la commission de sécurité pour le Salon de Beauté
- ✚ Avis favorable de la commission de sécurité pour Noel à Nohant
- ✚ Distribution en cours des containers
- ✚ Le rapport établi par la Direction de l'Aménagement du Territoire du Département de l'Indre, sur le projet communal « ancien vignoble et sentier reliant Vic à Nohant » peut être consulté en mairie ; aux beaux jours, sera organisé une marche sur le sentier, la participation de l'auteur du rapport sera demandée
- ✚ Pose des décorations de Noël et remplacement des ampoules des réverbères
- ✚ L'installation de l'ossuaire au cimetière de Vic permet la poursuite du processus de reprise des tombes ; une réunion de la commission cimetière est prévue en janvier 2018 afin d'engager la suite des opérations.
- ✚ L'annonce pour le recrutement d'un poste d'adjoint-technique est parue, elle est consultable en mairie
- ✚ Rencontre avec le nouveau propriétaire de La Bérriaude, la réouverture après travaux est prévue pour fin janvier
Séance levée à 22H30.

Récit des combats au Mont Cornillet

17 avril 1917 : à l'assaut du Mont Cornillet

A 4 h 45, l'élan des troupes de la 34^{ème} D.I. ne fit pas défaut. Protégés par l'obscurité, malgré la perte de deux chefs de bataillon et un combat à la grenade dans la tranchée d'Erfurt, les soldats du 83^{ème} atteignirent le sommet du mont à 6 h 45 et sans grosses pertes.

C'était déjà là un exploit peu ordinaire et l'un des plus beaux succès de cette journée.

Cette situation ne put être exploitée par suite de l'insuccès des divisions flanquant la 34^{ème} D.I. à droite et à gauche et du manque de renforts immédiatement disponibles.

En flèche, le 83^{ème} dut s'organiser dans le réduit du Mont Cornillet et subir dès 8 heures du matin les premières contre-attaques des Badois du 113^{ème} R.I. abrités dans les tunnels.

A 10 h, le 3^{ème} et dernier chef de bataillon du 83^{ème}, tombait.

A 17 h, après une épouvantable journée passée au sommet du mont, accablés par les tirs d'artillerie aussi bien allemande que française, couverts de boue, gelés, les hommes du lieutenant RAYNAL, devenu chef des débris du 2^e bataillon du 83^{ème}, rétrogradaient à mi-pente.

Au cours de ces quelques heures de combat, la moitié des officiers et 1/3 des hommes du régiment avaient été tués, blessés ou portés disparus.

Le 17 au soir, le 13^e R.I. (169^e R.I.) relevait le 83^e R.I. Il contrecarrait toutes les tentatives ennemies.

Voici l'avis d'un soldat au soir de l'attaque :

« La division a fait une attaque de trois kilomètres. Tout avait bien marché. Mais il y a eu des contre-attaques et c'est là où nous avons eu le plus de pertes. Le régiment a beaucoup souffert. Nous n'avions jamais eu autant de pertes en si peu de temps ».

Apaisée le 18, la bataille reprenait le 19 avril, relancée par le 52^{ème} régiment de Prusse qui submergeait à l'aube les lignes françaises.

Seule l'intervention de l'artillerie permit de le stopper.

Le 20, le 13^{ème} entreprenait à son tour une action sur les pentes sud-ouest du mont, mais pour se heurter à des nids de mitrailleuses bétonnées.

D'après :

<http://www.memoiresdesmontsdechampagne.fr/la-tragedie-du-mont-cornillet>



Le mont Cornillet vu de nos tranchées de départ, le 16 avril 1917. (L'Illustration, 1917).



L'offensive française d'avril 1917 sur les Monts. Guides illustrés Michelin des champs de batailles 1914-1918. Les batailles de Champagne. Clermont-Ferrand, 1921.



Descoudard

Nom :

Prénoms : *Jacques Paul* Surnoms :

Numéro matricule
du recrutement :

541

Classe
de mobilisation :

1908

ÉTAT CIVIL.

Né le *11 Mars 1888*, à *Mohant Vie*, canton
de *La Châtre*, département de *L'Indre*, résidant
à *Mohant Vie*, canton de *La Châtre*, département
de *L'Indre*, profession de *ouvrier agricole*
fils de *Jean* et de *Houguet Josephine Aug^{me}*, domiciliés
à *Mohant Vie*, canton de *La Châtre*, département de *L'Indre*

Marié le

SIGNALEMENT.

Cheveux *et*, sourcils *châtains*,
yeux *bleus*, front *découvert*,
nez *ordinaire*, bouche *moyenne*,
menton *ordinaire*, visage *ovale*.
Taille : *1 m. 67* cent. Taille rectifiée : *.....* m. cent.
Marques particulières : *.....*

Degré d'instruction générale : *3*

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION.

Classé dans la *1^{re}* partie de la liste en 19 *09*.

Classé dans la *.....* partie de la liste en 19 *.....*

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

Inscrit sous le n° *111* de la liste de recrutement cantonal de *La Châtre*
Incorpore au *13^e régiment d'infanterie*, à compter du *7 Octobre 1909*.
Arrive au corps le dit jour, soldat de *2^e classe Caporal* le
26 septembre 1910. Passé dans la "Disponibilité" le
24 septembre 1911. Certificat de Bonne Conduite
"Accorde"

Rappelé à l'activité par Décret du *1^{er} Août 1914* (Mobilisation Générale)

Arrive au corps le *3 août 1914*

Part pour la France le *19 avril 1917* au *Mont Cornillet (Marne)*. Clés de
dépêch C.P. bis n° *8534^B* du *17 juin 1917*

CORPS D'AFFECTATION.

NUMÉROS

au
contrôle
spécial.

MATRICULE
ou au
répertoire.

13^e régiment d'infanterie

1340

13^e reg^e d'infanterie

207 01673

Armée active.
Disponibilité et réserve de l'armée active.

Armée territoriale et sa réserve.

PAR SUITE

Datos.



CAMPAGNES.

C/P Fleury aube du 3 août 1914
..... au 19 avril 1917

BLESSURES, ACTIONS D'ÉCLAT, DÉCORATIONS, ETC.

Mé à l'honneur du corps d'armée n° 236 du 3 mai 1917
Sous-officier d'une troupe exceptionnelle. A été
grèvement blessé le 17 avril 1917 en maintenant l'
occupation d'une position conquise sous un très
vif bombardement. Croix de guerre avec
étoile de vermeil.

PÉRIODES D'EXER-
CICES.

1^{re} dans le *13^e Reg^t d'Inf^{te}*, du *26 août* au *17 juil^e 1913*
Réserve... 2^e dans *l*, du *.....* au *.....*
Supplémentaire dans *l*, du *.....* au *.....*
Armée territoriale. 1^{re} dans *l*, du *.....* au *.....*
Supplémentaire dans *l*, du *.....* au *.....*
Spéciales aux hommes du service de garde des voies de communication. Du *.....* au *.....*
Du *.....* au *.....*

ÉPOQUE à laquelle l'homme doit passer dans :

la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de LA LIBÉRATION du service militaire.

Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services font l'objet d'un décompte spécial (engagés, condamnés, omis, etc.).

ETAT CIVIL DE 1917

Les naissances

Emilienne, Marie, Juliette Perrochon le 5 avril, fille de Eugène Perrochon, cultivateur et de Rose Lacou, ménagère

Jeanne Durckens le 28 avril, fille de Achille Durckens, cultivateur journalier et de Marie Legrain, ménagère

Robert Dalot le 25 juillet, fils de Henri Dalot, tailleur d'habits et de Marie-Eugénie Chabenat, ménagère

Georges Lacou le 20 août, fils de Jean Lacou, cultivateur et de Juliette Proteau, ménagère

Marcel Debelle le 26 septembre, fils de Henri Debelle, cultivateur et de Léonie Robin, ménagère, aux Ormeaux

Jean Ageorges le 5 novembre, fils de Eugène Ageorges, cultivateur et de Antoinette Bonnin, Ripoton

Mariage : aucun

Les décès

Madeleine Ducros le 5 janvier, 66 ans, ménagère, veuve de Jean Fraudet

Pierre Proteau le 15 janvier, 28 ans, cultivateur

Aimée Lacou le 4 avril, 14 ans, fille de Jean Lacou et de Juliette Proteau

Lucien Bontant, le 23 octobre 1916, tué à l'ennemi, mort pour la France, décédé au Nord-Est de Morval (Pas de Calais) fils de Silvain Bontant et de Marie-Lucie Daudon (?)

Henri Pinaud, le 25 décembre 1916, mort pour la France, décédé dans le secteur sud de Bouchavesne (Somme) par suite de blessures de guerre par torpille, fils de Jean Pinaud et de feu Céline Soudy

Silvain Selleron, le 21 mai, 75 ans, veuf de Marie Apère

Angèle Bonnin, le 7 mai, 61 ans, sans profession, épouse de Michel Lory, décédée route d'Isle, Limoges

Auguste Goujon, le 1^{er} juin, 79 ans, décédé au domicile de Jean Grazon, la Fond de Fond

Maurus, le 19 juin, enfant mort-né, fille de Felix Maurus, cultivateur et Pirot son épouse, Launière

Silvain Blanchard, le 4 mai, 22 ans, mort pour la France, décédé à Bray en Laonnois (Aisne) sur le champ de bataille, fils de Louis Blanchard et de Elisabeth Aubard

Eugénie Métrot, le 23 août, 74 ans, épouse de Louis Péarron, Nohant

Les décès de 1917 (suite)

Jacques, Paul Descoudard, le 19 avril, 29 ans, mort pour la France au Mont Cornillet (Marne) par des éclats d'obus, fils de Jean Descoudard et de Joséphine Bouquet

Silvain Gaurin, le 10 mai 1915, 28 ans, mort pour la France à Loos (Pas de Calais), décédé sur le champ de bataille, disparu au combat de Loos

ETAT CIVIL DE 2017

Mariage :

METON Boris et ESCUDE Julia le 17 juin 2017

Naissance :

CARRAT Nils né le 21 juillet 2017

GANNE Léon né le 29 octobre 2017

ROBIN Coraline Lisa née le 18 décembre

DALOT – COUTANT Baptiste né le 21 décembre

Décès:

BONNIN Solange veuve SOUPIZON le 16 janvier 2017

FAVRE Jacques le 21 avril 2017

CZIMOWSKI Maria veuve DRELON le 27 mai 2017

ROPARS Didier le 2 juin 2017

GAILLAT Marc le 7 novembre 2017



<http://www.nohantvic.fr/>

2014 (6 mois) : 17 752 pages vues

2015 : 31 867 pages vues

2016 : 37 072 pages vues

2017 : 37 793 pages vues

Ancien vignoble et sentier de Vic à Nohant : un projet communal
Texte extrait du rapport d'étude de la Direction de l'Aménagement du Territoire de l'Indre
Le rapport peut être consulté en mairie

Ancien vignoble

Le site se place sur le versant d'une butte (que domine le bourg de Vic proprement dit), composée de calcaires marneux, parfois gréseux (calcaires du Lias). Ces calcaires ont permis l'apparition de sols bruns lessivés, caillouteux et séchants, sensibles à la sécheresse. Il s'agit d'un limon sablo-argileux au potentiel agricole relativement limité : ce n'est donc pas un hasard si, dans le cadre de leur petite économie domestique, les paysans d'hier ont installé ici, qui plus est si près du bourg, un vignoble collectif à usage domestique.

Ce coteau boisé est, en fait un ensemble de petites parcelles imbriquées les unes dans les autres : l'ensemble correspond à un ancien vignoble. Ancien dans la mesure où il figure déjà sur le cadastre napoléonien de 1845 sous le vocable... « le Grand Vignoble ».

La commune envisage trois types d'actions :

- Créer une sorte de vigne/verger conservatoire sur les parcelles les moins enfrichées. Il s'agirait, ici, d'implanter d'anciens cépages et variétés fruitières, telles qu'avaient pu les goûter George Sand et ses amis.
- Créer un « sentier historique et botanique » à travers les parcelles dont elle serait devenue propriétaire. Ce sentier permettrait, d'une part, d'évoquer le passé particulier du site (la vigne), d'autre part, de décrire les espèces végétales spontanément installées depuis qu'il n'est plus entretenu (en lien avec le contexte argilo-calcaire du site),
- Impliquer les habitants de Nohant-Vic (y compris l'école) qui pourraient participer à la restauration puis à la gestion du site (par exemple, en entretenant la vigne, les arbres fruitiers et en organisant quelques manifestations).

Sentier de Vic à Nohant

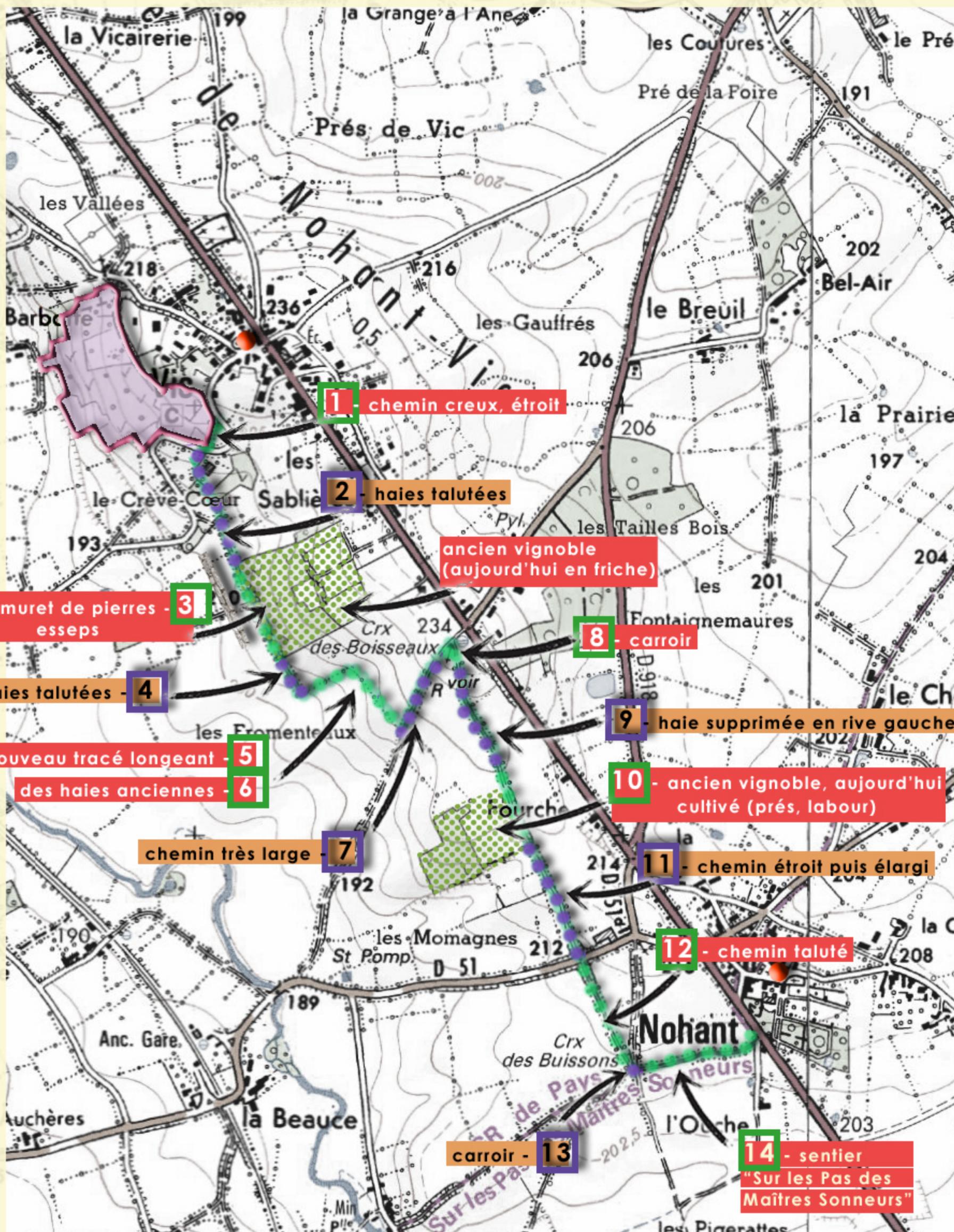
Il relie le bourg de Nohant-Vic et le site de Nohant proprement dit. Il présente le double avantage d'être parallèle à la RD 943, très passante, tout en restant éloignée d'elle de quelques centaines de mètres et de conserver toutes les caractéristiques physiques si bien décrites par George Sand (portions de chemin creux, « traînes », arbres têtards, talus, murets de pierre, « carroirs », par exemple).

L'idée, ici, est de donner envie au public d'emprunter ce sentier et d'y faire des découvertes auxquelles il ne s'attend pas, de retrouver quelques traces du paysage tel qu'il était au temps de George Sand. Il importe donc que ce public soit constamment sollicité, qu'il ne s'ennuie pas et, surtout, qu'il trouve sur son chemin tous les ingrédients d'une promenade agréable.

Il pourrait être ainsi proposé :

- de créer un sentier botanique, expliquant les principales espèces rencontrées. En effet, ce sentier porte des plantes que George Sand connaissait fort bien. Rappelons qu'elle fut aussi une botaniste avertie et qu'elle sut, avec brio, décrire le paysage qu'elle fréquentait au quotidien. Dès lors, il peut se transformer en « sentier botanique », laissant au public la possibilité de découvrir la flore locale. Pour ce faire, il suffirait de le ponctuer de petites indications sur le sujet.
- de montrer et d'expliquer les principales composantes d'une « traîne », chemin creux : couple talus/fossé, haie, muret de pierre, « carroir », etc.
- d'expliquer le rôle ancien des « carroirs » (George Sand les évoque souvent dans sa littérature),
- d'expliquer, qu'autrefois, l'activité était surtout paysanne, tournée vers l'autoconsommation : d'où la présence de vignes et de vergers attenants.
- de montrer l'influence du sous-sol (ici, le calcaire, très visible et très prégnant).

LE SENTIER : QUELQUES PROPOSITIONS



0 250 m



Vie associative

- **Comité des Fêtes :**

Le comité des fêtes, toujours très actif, participe à de nombreuses manifestations dans la commune en ouvrant des chemins ou entretenant le chemin du bicentenaire. Le Comité propose également la location de ramées avec tables, chaises, livrées à domicile.

Il sera proposé une pièce de théâtre le samedi 10 mars à la salle des Fêtes de Vic. La brocante et la marché d'Art et d'Artisanat aura lieu le dimanche 27 mai et la fête de la musique sera organisée le vendredi 15 juin au stade de Vic.

Contact : Messieurs Pascal SELLERON 02.54.31.10.70 –Jean-Michel TOUCHET 06.72.84.73.81

Mail : comitefetesnv@gmail.com

- **Amicale des Chasseurs de Laleuf :**

Créé il y a près de 60 ans par plusieurs propriétaires de terres agricoles autour de Laleuf, dont nous remercions chaque saison l'initiative ; les membres de la société de chasse privée de Laleuf n'ont cessé de la faire évoluer au fil des saisons. Aujourd'hui encore les maîtres mots sont : le respect de l'environnement, celui de nos amis non chasseurs amoureux de la nature, ainsi qu'un prélèvement de gibier raisonné. Le tout agrémenté par une convivialité que nos invités chasseurs ou non chasseurs peuvent confirmer.

Contact : M Frédéric Langlois 02 54 48 15 17

- **Société de Chasse Communale :**

La société de chasse communale de Nohant Vic est une association dont le but est de favoriser la protection du gibier et son repeuplement, la répression du braconnage et la régulation des animaux prédateurs. Elle regroupe actuellement 16 chasseurs de petits et grands gibiers dont 5 piégeurs. Comme chaque année, les chasseurs de la société communale vous proposent le 3 novembre 2018 une soirée de la St HUBERT, choucroute et soirée dansante à la salle des fêtes de VIC.

Pour tous dégâts occasionnés par des animaux prédateurs, n'hésitez pas à nous contacter.

Président: Bruno Duteil 0676706812

Trésorier: Fabrice Granger 0630355724

- **Rencontres et Loisirs :**

Créé en 1983 et affilié à l'UFOLEP en 1987, le club organise une randonnée pédestre et VTT chaque dernier dimanche d'Octobre. Le club est représenté pratiquement tous les dimanches à une randonnée dans le département ou dans la Creuse. Le club organise aussi à la salle des fêtes de Nohant-Vic des cours de gym : le mardi de 19h00 à 20h00 et le jeudi de 19h à 21h, et depuis Octobre 2011 des cours de yoga le mercredi de 16h30 à 18h.

Contact : Mme Colette CHAMPAGNE 02 54 31 10 22

Gym : Mme Chantal AUBRET 02 54 31 06 99

- **Société de Saint-Vincent :**

Chaque Saint Vincent est l'occasion pour la Société de fêter le patron des vigneron, en proposant un diner-dansant avec orchestre le samedi 28 janvier 2018, suivie le dimanche 29, d'une cérémonie à l'église de Vic avec procession à la Croix Pollu puis d'une galette et vin d'honneur à la salle des fêtes, et d'un bal en matinée prolongée, toujours le dimanche, à partir de 18 heures.

Contact : M Claude GABILLAT 02 54 31 08 34

Vie associative

Amicale des Anciens Elèves de Nohant-Vic : Créée en 1962 par Mr Jean DUCOURET instituteur à cette époque. Outre les veillées , les danses Folkloriques, les séances Cinématographiques, le sport prend une grande place dans les activités extra scolaires Hand Ball , Course à Pied, Rencontres de Lendits avec d'autre Clubs.

En 1966 une équipe à 11 de Football est créée. Le Football est en plein essor dans les années 70/80, avec jusqu'à 7 équipes.

Pour la Saison 2017/2018 le Club comporte 1 équipe qui évolue en 4ème Division avec 19 Licenciés Joueurs et 7 Licenciés Dirigeants.

50 Ans de Sport ont su tisser des liens, un esprit de groupe, une bonne ambiance. Une soixantaine de bénévoles participent activement aux manifestations notamment pour les fêtes de Nohant en juillet avec les Gâs du Berry ainsi qu'aux Manifestations organisées par la Nouvelle Association NOHANT-VIE dont nous faisons partie.

Merci à tous les Bénévoles

Soirée de L'A.A.E. 1er Samedi d'Avril et Méchoui en Juin rassemblant joueurs et bénévoles

Contact : NONIN Josette 02.54.31.07.50

Football : DESTERNES Hervé 02.54.06.05.49

ROBIN Claudette 02.52.31.02.35

Site internet : <http://aaenohantvicfootball.footeo.com>

• Société de Saint-Blaise :

Pour honorer dignement le patron des laboureurs, la société organise un diner-dansant le samedi 17 février ; le lendemain messe à 10h30 avec une procession, suivi d'un vin d'honneur avec galette, puis d'un bal.

Contact : M Bernard ROBIN 02 54 31 03 70

• Le Souvenir Français :

La mission du SOUVENIR FRANÇAIS est de conserver la mémoire de ceux et de celles qui sont morts pour la France ou qui l'ont honorée par leurs actions. Pour conserver cette mémoire, il faut la célébrer et donc participer aux cérémonies commémoratives nationales. Mais, c'est aussi transmettre l'héritage du Souvenir aux générations successives.

Président du comité de LA CHATRE: Bertrand GIRAUD

Siège: 5 impasse du Grand Vignoble, 36400 Nohant-Vic



Salle association 1^{er} étage : bureau et archives



Salle association rez-de-chaussée : réunion

Vie associative

• **Union Nationale des Combattants d'Afrique du Nord :**

La section de Saint-Chartier/Nohant-Vic se compose de 37 adhérents ; les manifestations 2017: le 23 janvier assemblée départementale à Vendevres, le 11 mars assemblée générale de la section ; le 8 mai cérémonie religieuse à Saint-Chartier, puis aux monuments Saint-Chartier et de Vic ; le 21 août cérémonie commémorative La Grande Alphare à Vic-Exempt ; le 11 novembre cérémonie ; le 26 novembre concours de belote ; le 5 décembre journée commémorative des morts en Algérie, en Tunisie et au Maroc aux monuments de Saint-Chartier et Vic

Contact : M Gérard Fradet 0254310080

• **Association Fleurs de Siam 36 :**

Notre association Fleurs de Siam 36 qui s'est donnée pour mission de participer à l'éducation de 5 jeunes enfants orphelins Thaïlandais tient à remercier tous les adhérents (+50), tous les donateurs, ainsi que tous les participants aux diverses activités. C'est grâce à leur soutien et leur participation aux différentes activités que nous pouvons continuer à payer les frais scolaires de Shinanat, Noye, Toto, Ihn et Kaofuang.

Les prochaines activités :

Un atelier de composition florale : Le Samedi 31 Mars 2018 (Pâques)

Un repas Thaïlandais le samedi 28 Avril. (Soirée dansante)

Vente de compositions florales (spéciale fête des mères) au Marché d'Art/Vide Grenier le Dimanche 27 Mai.

Meilleurs Vœux à toutes et à tous.

• **Société des Gâs du Berry et Aultres Lieux du Centre :**

Depuis 1888, les Gâs du Berry œuvrent pour préserver, transmettre, faire revivre, faire et créer un patrimoine d'aujourd'hui pour les générations de demain. Un atelier de musique est ouvert tous les samedis de 15h à 17h à la maison des Gâs du Berry, place Sainte-Anne (cours gratuits de vielle et de cornemuse, prêt gratuit d'instruments).

Co-Présidents : Erick Fradet – Christophe Philippon – Patrick Foulatier

02 54 31 10 90

communication@lesgasduberry.fr

<http://lesgasduberry.fr>

• **Nohant Vie :**

Redonner vie à NOHANT

– encourager à nouveau la création, les échanges entre les arts et entre les artistes comme l'avait souhaité George Sand

– favoriser, dans l'esprit social que George Sand avait du monde, un accès aux arts (théâtre, musique, peinture...) pour la population locale en organisant des manifestations populaires de qualité et accessibles au plus grand nombre,

L'union fait la force ! Toutes les associations implantées et actives de longues dates sur la commune de Nohant (Les Gâs du Berry 129 ans, L'Amicale des Anciens Elèves 55 ans, le Comité des Fêtes de Nohant-Vic, Musique au Pays de George Sand 51 ans, Les Amis de George Sand 42 ans ...) ainsi que des bénévoles se regroupent en un collectif pour porter ce projet ambitieux : créer des manifestations populaires de qualité dans l'esprit de George Sand.

(Par décision du 27/09/2016 de l'Administration fiscale, Nohant Vie a été reconnue d'Intérêt Culturel et d'Intérêt Général)

 www.defense.gouv.fr/jdc



Le recensement citoyen :

Vous venez d'avoir 16 ans, alors pensez à vous faire recenser à la mairie afin de participer à la Journée de Citoyenneté. Venir muni de votre pièce d'identité et du livret de famille.

Bien vivre et bien être ensemble

Nous rappelons aux administrés les dispositions des arrêtés pris par Monsieur le Préfet de l'Indre :

- Interdiction totale de brûlage des végétaux
- Interdiction de divagation de chiens
- Les horaires de tonte des pelouses sont fixés à :
 - ✓ Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
 - ✓ Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
 - ✓ Dimanche et jours fériés de 10h à 14h

Veillez à nettoyer périodiquement la chaussée par respect pour les gens habitant dans les bourgs et hameaux et afin de ne pas voir votre responsabilité engagée en cas d'accident.



Bonne et heureuse année 2018



Vœux du Maire

Vendredi 19 janvier 2018

19h00

Salle des Fêtes